

# L'ACCUEIL ET L'ACCÈS AUX DROITS



## Points forts du réseau MJC



Un lieu d'accueil inconditionnel  
et intergénérationnel



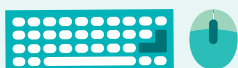
Animation de l'espace d'accueil  
pour faciliter l'accès aux droits



Des actions hors les murs :  
la MJC mobile



Des espaces d'échanges informels  
pour créer du lien social  
entre toutes et tous



Un accompagnement aux usages  
des outils numériques  
au service des habitant-es



Un accompagnement  
aux démarches administratives  
au service des habitant-es



Une prise en compte réelle  
de la diversité des territoires  
et des publics

## Nos fondamentaux

Les Maisons des Jeunes et de la Culture ont, depuis leur création, pour vocation d'être un lieu ouvert à toutes et tous sans distinction d'âge, genre, origine, revenus, situation familiale ou encore géographique... Les MJC se veulent un lieu ressource où chaque habitant-e de son territoire peut y trouver un potentiel d'informations et d'orientations, participer à une activité proposée, prendre part à une action citoyenne ou encore demander de l'aide pour des démarches administratives. Mais les MJC s'affirment aussi passerelles d'humanité pour que toutes et tous puissent se retrouver et échanger, partager et se sentir accueilli-es chaleureusement dans leur entière individualité. Notre démarche est aujourd'hui d'aller davantage hors-les-murs et de toucher les publics les plus éloignés et les plus précaires, cherchant à générer du lien social là où les inégalités sont de plus en plus clivantes.

## L'apport de la CMJCF

En tant que tête de réseau national, la CMJCF vient en appui aux réseaux régionaux et locaux pour développer leurs compétences, leurs services et leur organisation ainsi que la capacité de construire leurs réponses avec les habitant-es. Elle permet aussi l'échange de savoirs faire entre les MJC, se nourrit de leurs expériences de terrain, identifie des pratiques inspirantes et assure le lien avec les partenaires nationaux (la CNAF, le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports) et les instances de coordination inter-associatives.

Concernant l'accueil, force est de constater une inquiétante montée des précarités et des clivages sociaux. Notre objectif est donc de continuer à travailler nos modalités d'accueil pour inviter les publics précaires et isolés à pousser la porte de nos MJC ou pour aller davantage à leur rencontre.

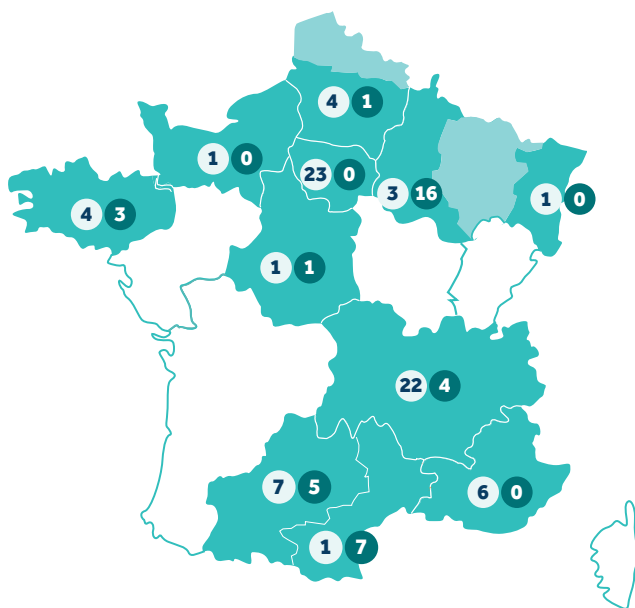
Par ailleurs, nous œuvrons aussi à :

- Équiper, à terme, 100% de nos structures pour qu'elles puissent accueillir les personnes en situation de handicap.
- Produire un guide pour « animer son espace d'accueil » en adéquation avec les valeurs de notre réseau : permettre à toutes et à tous de mieux se reconnaître et d'être reconnu-es comme des êtres de liberté et de dignité.
- Exploiter un retour d'expériences des pratiques d'accueil des salarié-es et bénévoles des MJC et produire un livret ressource.
- Développer une formation spécifique sur l'accueil adapté aux MJC.

## Bénéficiaires

Les MJC affiliées à la CMJCF par le biais de leur Fédération régionale sont environ 650 sur le territoire français, réparties à 50% en milieu urbain et péri-urbain et à 50% en milieu rural. L'accueil dans nos MJC est donc destiné à l'intégralité

des habitant-es qui souhaitent prendre part au projet social et bénéficier de la vie associative de leur quartier, quel que soit l'âge, le genre, l'origine, le niveau de revenus, l'activité professionnelle ou encore la situation géographique.



## Territoires ciblés

Les MJC affiliées au réseau la CMJCF sont présentes dans 9 régions de France via 11 Fédérations régionales. **44% d'entre elles disposent d'un dispositif accueil**, sous forme cadrée ou informelle. De plus, toutes les régions comptent des MJC implantées en QPV ou en ZRR.

- Les MJC en QPV
- Les MJC en ZRR

(Source : Etat des lieux du réseau confédéral 2019)

## Des actions inspirantes

Dans la Drôme, en Auvergne Rhône-Alpes, la MJC Centre Social de Portes les Valence a travaillé avec la CAF et le CCAS pour essayer d'aller vers la population. Un véhicule aménagé est déployé dans les quartiers et permet d'entamer la discussion via du café et des jeux. Un-e animateur-trice et un partenaire vont ensemble rencontrer les habitant-es. Les partenaires ont constaté une belle réussite.

La MJC de Marseillan en Occitanie Méditerranée va hors-les-murs en assistant aux permanences des Restos du cœur pour faire venir ensuite des familles avec très peu de revenus aux sorties organisées.

En Centre-Val de Loire : un local d'accueil et de vie annexe au Centre Social de Blois permet d'accueillir « les solitudes timides du quartier ». L'action de Chemins Faisant propose au public un lieu où il pourra s'exprimer, se mobiliser avec d'autres, prendre des responsabilités, être citoyen de son quartier.

La Fédération régionale des MJC de Bretagne prône l'approche des publics par le biais des Droits Culturels en proposant des formations à ses professionnel-les et bénévoles. Les objectifs sont de comprendre ce que sont les Droits Culturels et de s'interroger collectivement sur la manière dont ils s'inscrivent dans le projet émancipateur de l'Éducation Populaire.